

---

## **PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'ÉLABORATION DE LA DOCUMENTATION POUR LE PROGRAMME RÉGIONAL D'OBSERVATEURS**

---

La résolution 09/04 concernant un programme régional d'observateurs comporte des dispositions demandant à toutes les CPC de la CTOI de mettre en place un Programme régional d'observateurs afin de collecter des données de captures et autres données scientifiques vérifiées concernant les pêcheries de thons et d'espèces apparentées dans la zone de compétence de la CTOI. Cette résolution entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et il a donc été demandé en 2009 au Comité scientifique de préparer un manuel de terrain pour les observateurs, un modèle de rapports et un programme de formation.

Le Secrétariat a embauché un consultant pour préparer un cadre pour le développement du manuel, des modèles et des programmes de formation pour le compte de la CTOI. Ce document fut présenté au Comité scientifique durant sa 12<sup>e</sup> session, qui s'est tenue à Victoria (Seychelles) du 30 novembre au 4 décembre 2009.

Le Comité scientifique a reconnu la qualité du document préparé et a souligné que le travail présenté était très ambitieux. Le Comité scientifique a cependant fait remarquer que le cadre proposé ne prend pas suffisamment en compte les programmes d'observateurs existants et que cela demandera quelques ajustements. Le Comité scientifique a également souligné qu'il conviendrait de coopérer avec les autres ORGP qui ont déjà mené à bien ce processus d'identification pour la mise en place de programmes d'observateurs régionaux.

Dans cette perspective, le Comité scientifique a demandé que les CPC fassent part au Secrétariat de leurs commentaires sur le cadre proposé et ce avant le 15 janvier 2010. Les remarques seront compilées et organisées par le Secrétariat dans un document qui sera diffusé au plus tard le 15 février.

Le Comité scientifique a également recommandé qu'une réunion technique se tienne après la session de la Commission si celle-ci avalise la démarche proposée, afin que soient abordées sans délai les questions pratiques concernant la mise en œuvre et la formation des observateurs.

## Développement of d'un programme régional d'observateurs pour la CTOI

JPN : Selon la résolution 09/04, nous devons dans un premier temps décider d'un modèle pour le rapport d'observateurs qui sera utilisé pour chaque marée. Ainsi, il n'est pas souhaitable de définir dès ce stade la stratégie de déploiement des observateurs ou le groupe principal d'observateurs ni d'établir des procédures basées sur ces définitions avant que les pays membres n'en discutent.

Nous recommandons que l'IOTC-ROP soit clairement divisé en deux composantes, l'une « industrielle » et l'autre « artisanale ». Chacun de ces secteurs a ses propres caractéristiques qui entraînent des contraintes différentes en termes de logistique et de protocoles. La composante artisanale est la plus complexe et nous recommandons qu'elle ne soit démarrée qu'une fois que la composante industrielle aura été effectivement mise en place.

### Opérations en haute mer et domestiques hauturières

Les principales étapes à la mise en place d'un Programme régional d'observateurs de la CTOI pour les pêcheries industrielles sont les suivantes :

- ✓ Accord de toute les CPC<sup>1</sup> concernant les supports indispensables pour le déploiement des observateurs ainsi que la collecte et la déclaration des données (proposé dans ce document).
- ✓ Préparation détaillée et réalisation des supports mentionnés ci-dessus.
- ✓ Examen et validation (avec les modifications requises) des versions préliminaires des supports.
- ✓ Traduction dans les langues officielles choisies des CPC de la CTOI.
- ✓ Développement et application d'une stratégie pour le déploiement des observateurs dans l'ensemble des flottes (normalement réalisé par phases, avec la priorité aux zones, pêcheries et espèces principales). **Afin d'optimiser l'utilisation des observateurs, cela devrait se faire en synergie avec les autres programmes d'observateurs de la région.** Pour cela, il conviendra d'établir des collaborations et des protocoles d'accord entre CPC.
- ✓ Accords entre la CTOI et les CPC sur les stratégies opérationnelles. Pour cela, il peut être pris exemple sur les programmes existants, comme ceux de la CCAMLR, où les observateurs d'un membre sont déployés à bord des navires d'un autre membre. Les protocoles de déclaration sont alors d'une importance accrue et requièrent des clauses de confidentialité.
- ✓ Formation d'un groupe principal d'observateurs pour le déploiement en haute mer dans la zone de compétence de la CTOI.
- ✓ Réalisation du déploiement de ce groupe principal afin de tester le fonctionnement du programme (protocoles, mécanismes de déclaration, logistique etc.).
- ✓ Introduction de formations spécifiques pour chaque pays pour le déploiement en haute mer.
- ✓ Réalisation de programmes déploiement en haute mer spécifiques pour chaque pays<sup>2</sup>.
- ✓ Développement d'une méthode précise pour le contrôle des débarquements de patudo au port par les senneurs

<sup>1</sup> Nous nous référons uniquement aux parties contractantes (ou membres) de la CTOI : nous supposons que la participation à ce programme est obligatoire pour les CPC mais que les parties non contractantes et celles ayant le statut d'observateur auront la possibilité d'y participer.

<sup>2</sup> Il existe de nombreux programmes régionaux (tels que SWIOFP, ASCLME, MACEMP, KCDP, WIOMSA ) qui pourraient devoir être associés à ce programme, ou qui pourraient contribuer au IOTC-ROP.

**PROGRAMME POUR LE DÉVELOPPEMENT DE MANUELS, MODÈLES DE RAPPORTS ET  
FORMATIONS DESTINÉS AUX OBSERVATEURS DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OCÉAN  
INDIEN**

**CAPRICORN FISHERIES MONITORING cc  
Le Cap, Afrique du Sud**

**15 novembre 2009**

## **Introduction**

Dans le monde entier, les programmes d'observateurs scientifiques sont utilisés pour la gestion des pêches afin de fournir des informations de base « indépendante » sur les pêcheries. Cet outil est particulièrement important dans le cas des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) dont les états membres (parties contractantes) peuvent inclure des flottes pêchant en eaux lointaines, des flottes domestiques (pêchant dans leur ZEE) et des pêcheries artisanales (exploitant les eaux territoriales). Les programmes régionaux d'observateurs (« PRO »), tel que celui en cours de développement par la CTOI pour le suivi des grands navires transbordeurs (LSTV), permettent de recueillir des données de prises et effort et de suivre les pêches dans la région. De même les observateurs scientifiques peuvent également être déployés dans l'ensemble des composantes des pêcheries afin de recueillir des observations dans un but principal de gestion, d'évaluation des stocks, de conservation et autre activités « neutres ». Bien que cela ne soit pas explicitement mentionné dans la définition d'un observateur, celui-ci a également un rôle passif de contrôle de l'application.

La CTOI a reconnu la nécessité de mettre en place des observateurs dans la résolution 09/04 pour un programme régional d'observateurs scientifiques. Le présent « cadre pour le développement de supports pour les observateurs » est la première étape de ce processus. Une des conditions fondamentales de tout programme d'observateurs, en particulier dans les régions où de nombreux pays participent et/ou la pêche pratiquée par différents types de navires utilisant différents engins, et la standardisation des manuels de base pour les observateurs. Cela couvre par exemple des procédures opérationnelles standard pour toutes les flottes et toutes les pêcheries, des protocoles standards pour les observateurs afin de faciliter leur déploiement ainsi que des procédures de formation standardisée de telle façon que tous les observateurs déployés auront un jeu de compétences de base.

JPN : Au cours de la réunion de la Commission, il n'y a pas eu d'accord sur l'établissement de la procédure standard pour le ROP de la CTOI. Les pays membres doivent en premier lieu donc discuter de cette question. À ce stade, il semble plus logique que les pays membres établissent une feuille de route exhaustive indiquant ce qui doit être fait d'ici au mois de juillet. Sans préjudice à cette position, nous incluons nos commentaires concernant le reste de ce texte.

Dans le cas de la CTOI, comme pour de nombreux ORGP-thons, la situation est un mélange d'États riverains et insulaires, de flottes pêchant en eau lointaine, de langue, d'espèces cibles et de pêcheries (senne, palangre, DCP, canneurs et un grand nombre d'engins artisanaux). Cela représente un défi considérable, en particulier pour la réalisation.

JPN : Le paragraphe 4 de la résolution 09/04 stipule : « 4. Le nombre de débarquements des navires de pêche artisanaux sera également suivi par des observateurs au port. Le niveau indicatif de couverture des navires de pêche artisanaux devrait progressivement augmenter jusqu'à 5% des débarquements totaux. ». Ainsi, il conviendrait de démarrer le ROP de la CTOI également pour les pêcheries artisanales, avec pour commencer une couverture modeste et avec comme objectif d'atteindre une couverture de 5%.

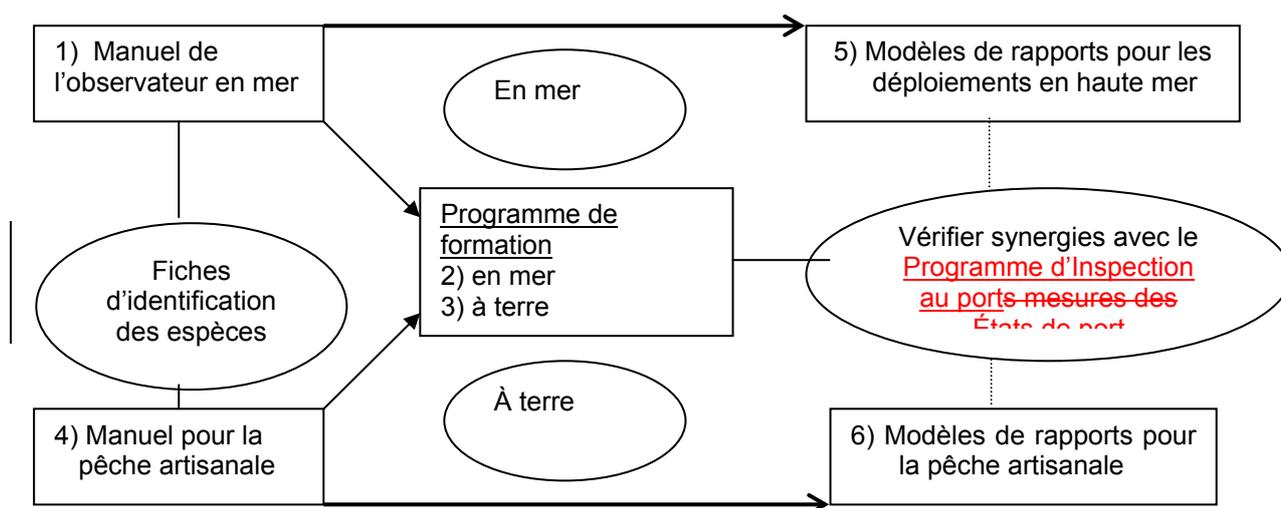
## Pêcheries artisanales

Les principales étapes à la mise en place d'un Programme régional d'observateurs de la CTOI pour les pêcheries artisanales sont les suivantes :

- ✓ Accord par toutes les CPC sur les supports nécessaires au déploiement des observateurs, à la collecte et à la déclaration des données. Un « cadre provisoire » est détaillé dans ce document. La composante artisanale exigera une participation plus poussées des pays concernés que dans le cas des pêcheries industrielles.
- ✓ Préparation détaillée et développement de supports pour les observateurs « artisanaux » validés par les CPC.
- ✓ Examen et validation (avec les modifications requises) des versions préliminaires des supports pour les observateurs « artisanaux ».
- ✓ Traduction dans les langues officielles choisies des CPC de la CTOI.
- ✓ Développement et application d'une stratégie pour le déploiement des observateurs dans l'ensemble des flottes, avec des procédures spécifiques pour chaque type d'engin artisanal (normalement réalisé par phases, avec la priorité aux zones, pêcheries et espèces principales). **Afin d'optimiser l'utilisation des observateurs, cela devrait se faire en synergie avec les autres programmes d'observateurs de la région.** Pour cela, il conviendra d'établir des collaborations et des protocoles d'accord entre CPC et un mécanisme permettant aux observateurs d'un pays de suivre les pêcheries artisanales d'un autre pays.
- ✓ Formation d'un groupe principal d'observateurs DANS CHAQUE PAYS pour le déploiement dans les pêcheries artisanales de la zone de compétence de la CTOI.
- ✓ Réalisation du déploiement de ce groupe principal afin de tester le fonctionnement du programme (protocoles, mécanismes de déclaration, logistique etc.).
- ✓ Réalisation de programmes de déploiement dans les pêcheries artisanales spécifiques pour chaque pays.

## Développement de supports pour l'IOTC-ROP

Les six principaux supports sont présentés dans le schéma ci-dessous :



## **CADRE PROPOSÉ POUR UN MANUEL CTOI À DESTINATION DES OBSERVATEURS THONIERS EN MER**

JPN : Si l'on considère la faisabilité du ROP de la CTOI dans les pays en développement, il conviendra de garder les éléments du manuel à un niveau minimal afin d' en permettre une application pratique.

Le manuel sera divisé en trois sections.

JPN : Ce manuel sera utilisé comme guide pour la conduite du ROP de la CTOI dans chaque pays membre

### **SECTION A : CTOI, FONCTIONNEMENT RÉGIONAL, PAYS, PÊCHERIES ET ESPÈCES**

#### **1.0 Contexte de la CTOI, structure, membres et fonctionnement**

- 1.1 Commission des thons de l'océan Indien
- 1.2 Mission et objectifs de la CTOI
- 1.3 Structure de la Commission
- 1.4 Membres de la CTOI
- 1.5 Fonctions et responsabilités
- 1.6 Organes subsidiaires mis en place par la Commission : Comité scientifique, sous-commissions, groupes de travail
- 1.7 Espèces principales sous mandat de la CTOI
- 1.8 Collecte et déclaration des données à la CTOI

#### **2.0 Géographie et dimension politique de la région de l'océan Indien**

BLI : La définition des captures accessoires doit être envisagée au début de cette section, c'est-à-dire soit sous la section « captures » soit dans une section séparée « captures accessoires ». Nous suggérons que ce type soit inclus dans une sous catégorie des « captures » et soit ainsi déclaré en tant que tel, dans la catégorie « non cible »

- 4.92.1 Pays, principaux ports et installations de manutention, autorités de gestion des pêches
- 4.102.2 Météorologie et océanographie – saisonnalité et conditions dominantes
- ~~4.11 — Écologie, éco-labels et adoption de l'EAF (JPN : Ce point devrait être supprimé car cette liste ne devrait indiquer que les responsabilités fondamentales des observateurs.)~~
- 4.122.3 Principales pêcheries CTOI de la région et de chaque pays
- 4.132.4 Résumé des captures dans la région (BLI : espèces cibles et non cibles, pêcheries, tendances)
- 4.142.5 BLI : Principales mesures de contraignantes de conservation et mesures de gestion et instruments juridiques spécifiques à chaque pays

#### **2-03.0 Pêcheries et caractéristiques opérationnelles** (pour chaque type de navire, pose, halage, stockage, transbordements et rejets)

- 2-13.1 Senne tournante
- 2-23.2 Palangre
- 2-33.3 Canne
- 2-43.4 Ligne
- 2-53.5 Pêcherie sous DCP
- 2-63.6 Filets maillants / trémails

~~2-73.7~~ Artisanales

~~2-83.8~~ Sportives

### **3-04.0 Espèces cibles commerciales**

3-14.1 Patudo (*Thunnus obesus*)

3-1-14.1.1 Biologie, dynamique de la population

3-24.2 Albacore (*Thunnus albacares*)

3-2-14.2.1 Biologie, dynamique de la population

3-34.3 Listao et bonites

3-3-14.3.1 Biologie, dynamique de la population

3-44.4 Germon (*Thunnus alalunga*)

3-4-14.4.1 Biologie, dynamique de la population

3-54.5 Espadon (*Xiphias gladius*)

3-5-14.5.1 Biologie, dynamique de la population

3-64.6 Requins (diverses spp.)

3-6-14.6.1 Biologie, dynamique de la population

### **4-05.0 Captures accessoires**

4-15.1 Conservées

4-25.2 Rejetées

~~4.3 Captures accidentelles d'espèces protégées, en danger ou menacées. JPN : Le point 5.3 devrait être supprimé car son contenu est déjà couvert aux alinéas 5.1 et 5.2.~~

~~5.3 BLI : Captures accidentelles d'espèces protégées, en danger ou menacées (PET), y compris les mammifères marins, les tortues marines et les oiseaux de mer.~~

~~5.4 BLI : Ajouter en alinéa 5.4 une section sur l'identification et la biologie des oiseaux de mer, des tortues marines et des mammifères marins. Cela permettra de faire le lien entre la variabilité spatio-temporelles des captures accessoires et celle de l'environnement (par exemple lieu de capture, phases de la lune, saison, cycle jour/nuit etc.).~~

~~4-45.5 Méthodes de réduction des impacts (TED, BRD, *Tori-lines*). JPN : La mention « TED, BRD, *Tori-lines* » devrait être supprimée car elle ne devrait pas être spécifiée à ce stade.~~

## **SECTION B : PRINCIPES DE BASE DES OBSERVATEURS, PROTOCOLES, LOGISTIQUE, ÉCHANTILLONNAGES**

### **5-06.0 Origines et intérêt des programmes d'observateurs**

5-16.1 Justification du IOTC-ROP

5-26.2 Autres programmes d'observateurs dans la région

### **6-07.0 Définition d'un « observateur »**

6-17.1 Observateurs scientifiques

6-1-17.1.1 Qualifications et prérequis

6-1-27.1.2 BLI : Observateurs ~~des pêcheries~~ scientifiques

6-1.3 ~~Observateurs des interactions avec les mammifères marins~~

~~6.1.4~~ ~~Marquage et autres activités expérimentales JPN : Les alinéas 7.1.3 et 7.1.4 devraient être supprimés car l'alinéa 7.1.2 couvre de manière implicite ces deux points.~~

~~6.2~~ ~~Observateurs d'application JPN : L'alinéa 7.2 devrait être supprimé car le paragraphe 1 de la résolution 09/04 indique clairement que le ROP de la CTOI est conduit dans un but scientifique.~~

## 7.08.0 Rôle et responsabilités de l'observateur

~~7.18.1~~ Code de conduite et protocoles

~~7.28.2~~ Protocoles d'accord et directives spécifiques pour certains pays

~~7.38.3~~ Santé et sécurité

~~7.48.4~~ Temps de travail

## 8.09.0 Avant le déploiement

~~8.19.1~~ Checklists et briefings

~~8.29.2~~ Dispositions pour l'astreinte et le transport

~~8.39.3~~ Logistique

~~8.4~~ ~~Inspection du navire – sécurité, hébergement, communications, protocoles JPN : L'alinéa 9.4 devrait être supprimé car l'alinéa 9.1 est suffisant, si l'intention exprimée dans l'alinéa 9.4 est de faire une check-list de sécurité à bord des navires de pêche et de faire vérifier cette liste par l'observateur avant son embarquement.~~

## 9.010.0 Déploiement

~~9.110.1~~ Temps de travail. ~~BLI : Temps de travail – Il sera nécessaire de mieux détailler ce point. Il serait utile de prévoir (au moins d'une façon générale) la proportion probable du temps de travail de l'observateur à bord qui sera consacrée aux diverses tâches. En ce qui concerne les oiseaux de mer, une observation dédiée du filage et du virage des palangres est indispensable pour quantifier de façon correcte la mortalité accidentelle et l'efficacité des mesures de réduction, et le temps requis peut varier selon les espèces cibles. Il conviendrait de mettre en évidence à un stade précoce du processus ces besoins divers en temps d'observation.~~

~~9.210.2~~ Procédures d'échantillonnages

~~9.2.110.2.1~~ Pêche de routine

~~9.2.210.2.2~~ Mortalité accessoire

~~9.2.310.2.3~~ Besoins spécifiques (ex. : marquage ou génétique)

~~9.2.4~~ ~~Mammifères marins~~

~~9.2.5~~ ~~Oiseaux de mer et mesures de réduction~~

~~9.2.610.2.4~~ ~~Autres espèces sensibles JPN : nous n'avons besoin que des procédures d'échantillonnage générales et n'avons donc pas besoin de préciser ces points.~~

~~9.310.3~~ Stratégies d'échantillonnage

~~9.3.110.3.1~~ Lieu d'échantillonnage et sélection des échantillons

~~9.3.210.3.2~~ Choix des poissons

~~9.3.310.3.3~~ Échantillonnage stratifié

~~9.3.410.3.4~~ Échantillonnage proportionnel

~~9.3.510.3.5~~ Échantillonnage pour un mélange des tailles et espèces

~~9.3.610.3.6~~ Échantillonnage des captures pré-triées

9.410.4 Débarquement et débriefing BLI : Il est important d'indiquer clairement dans le document que le débriefing est une composante obligatoire du ROP, aussi bien pour les pêcheries industrielles qu'artisanales

## SECTION C : ASPECTS TECHNIQUES, COLLECTE ET GESTION DES DONNÉES

### ~~40.0~~11.0 Collecte des données

~~40.1~~11.1 Livres de bord et instructions pour les observateurs

~~40.2~~11.2 Observateur / Navire et registre sortie par sortie

~~40.3~~11.3 Formulaires de déploiement

~~40.4~~11.4 Formulaires de données biologiques

~~40.5~~11.5 Échantillonnage des données de prises et effort BLI : Il est absolument nécessaire de préciser la terminologie. Est-ce que ce point couvre les captures accessoires qui sont des captures d'espèces non cibles ? BirdLife préférerait que ce point soit reformulé en : « Échantillonnage des données de prises et effort pour les espèces cibles et non cibles ».

11.6 Échantillonnages des mammifères marins, oiseaux de mer et autres espèces sensibles

BLI : Est-ce que cela couvre l'enregistrement des captures, les observations autour du navire durant le filage ou le virage (par exemple comptage), l'observation des interactions avec le navire ou les engins ?

~~40.6~~11.7 Observations quotidiennes météorologiques et océanographiques

~~40.7~~11.8 Collecte de données spécialisées (génétiques et autres)

~~40.8~~ — Conformité à la réglementation MarPol

~~40.9~~ — Remarques générales sur la conformité JPN : Les alinéas 11.9 et 11.10 devraient être supprimés car le paragraphe 1 de la résolution 09/04 indique clairement que le ROP de la CTOI sera conduit dans un but scientifique.

### ~~41.0~~12.0 Rapports

~~41.1~~12.1 Rapport de déploiement de l'observateur

~~41.2~~12.2 Rapport sur les équipements de sécurité et H&R

~~41.3~~12.3 Rapport d'observateur (5 jours ou autre fréquence)

~~41.4~~12.4 Rapport de fournisseur (5 jours ou autre fréquence)

~~41.5~~12.5 Rapport de fin de marée, formats de base et traitement des rapports

### ~~42.0~~13.0 Gestion des données

~~42.1~~13.1 Copies papier et méthodes d'échantillonnage sur le pont

~~42.2~~13.2 Transfer des données au format électronique (standardisation)

~~42.3~~13.3 Conception et gestion de la base de données – Access, Excel, formats

~~42.4~~13.4 Sauvegarde et vérification croisée des données (méthodes de vérification)

~~42.5~~13.5 Méthodes pour les rapports statistiques de base

~~42.6~~13.6 Champs de données (exemples) :

~~42.6.1~~13.6.1 Par pays (année, données, prises/débarquements, poids)

- ~~12.6.2~~13.6.2 Par région (type d'engin, prises par espèces)
- ~~12.6.3~~13.6.3 Prises et effort (date/mois/heure/zone/lat/long), prises, unités d'effort, engins (senne/palangre/canne )
- ~~12.6.4~~13.6.4 Données biologiques (unités de poids, poids échantillonnés )
- ~~12.6.5~~13.6.5 Données environnementales (vent, température, état de la mer, SST, couverture nuageuse )

JPN : Si l'on considère la faisabilité du ROP de la CTOI dans les pays en développement, il conviendra de garder les éléments du manuel à un niveau minimal afin d' en permettre une application pratique.

BLI : De même que la terminologie est extrêmement importante dans ce processus (captures/captures accessoires), il est nécessaire de bien définir les données à collecter (champs de données). La liste proposée ne mentionne pas les captures accessoires et il est donc impératif de remédier à cette absence ou, préférablement, de donner une définition précise du terme « captures » comme couvrant les captures des espèces cibles et des espèces non cibles, y compris les oiseaux de mer. Il est également nécessaire d'inclure une section sur les délais de soumission à la CTOI des données recueillies dans le cadre des programmes d'observateurs nationaux des CPC. Il est nécessaire que ces délais soient rendus contraignants.

Il conviendra de prendre en compte les codes d'espèces FAO existants pour les oiseaux de mer, les mammifères marins, les tortues marines et les autres espèces présentes dans les captures accessoires. Par exemple, certains oiseaux capturés dans les pêcheries de la CTOI n'ont actuellement pas de code FAO.

La définition des données à collecter représente évidemment un travail considérable et, dans ce cadre, nous suggérons de se reporter aux documents présentés au Comité scientifique en 2009 par BirdLife International sur les « Meilleures pratiques pour les protocoles de collecte des données pour les programmes d'observateurs régionaux ».

Le manuel et les formations devront indiquer de façon explicite ou, comment et pourquoi les données recueillies seront utilisées. En effet, une mauvaise compréhension/information sur ces questions entraîne inmanquablement un manque de motivation dans la collecte des données, ce qui peut avoir des conséquences très négatives sur la qualité des données et le taux de couverture. Simplement expliquer aux observateurs pourquoi les données sont collectées et comment elles seront utilisées est bien souvent suffisant pour les motiver à collecter des données de bonne qualité, bien souvent au-delà de ce qui leur est demandé.

## CADRE PROPOSÉ POUR UN PROGRAMME DE FORMATION POUR LES OBSERVATEURS EN MER ET À TERRE DE LA CTOI

Programme de formation (Note : programme basé sur des formations ayant lieu en Afrique du Sud – les formations pourront être déplacées selon les disponibilités)

JPN : Ce programme de formation sera utilisé comme guide pour le ROP de la CTOI dans chaque pays membre

Durée des formations : 2-4 semaines JPN : La durée et le lieu des formations devraient être supprimés et seul le contenu des formations devrait être indiqué.

### 1) Vérifications préalables :

- ✓ Avant de débiter la formation, tous les candidats devront passer une visite médicale d'aptitude à la mer
- ✓ Qualifications académiques – Capacités de base écrites et mathématiques requises
- ✓ Les candidats doivent avoir un casier judiciaire vierge
- ✓ Une expérience d'embarquement est préférable – mentionner toute sensibilité au mal de mer
- ✓ Il est recommandé de fournir des références prouvant son caractère, son intégrité et sa capacité à appliquer des règles de confidentialité
- ✓ Aptitudes de langage et de communication – de préférence dans une ou plusieurs langues de la région

### 2) ~~Semaine 1 (Centre de formation) Formation~~

~~Jours 1 – 2 :~~ Sécurité personnelle et survie  
Familiarisation avec les navires  
Protocoles d'observation  
Santé à bord

~~Jours 3 – 6 :~~ **Présentation des pêcheries**  
Types de navires  
Engins de pêche et opérations de base  
Droit des pêches et application  
Particularités de ~~la CTOI~~ ~~ORGP~~ et des ~~CPC~~ ~~pays~~  
Identification des espèces (~~emphasis sur les thons~~)  
Épreuves pratiques et tests sur les activités de la semaine

~~Jour 7 :~~ ~~Repos~~

### ~~3) Semaine 2 (formation externalisée)~~

~~Jour 8 :~~ Formation à la survie en mer (externalisée)

~~Jours 9 – 11 :~~ Premiers soins et RCP (externalisée)

~~Jours 12 – 14 :~~ Lutte contre les incendies en mer

### ~~4) 3) Semaine 3 (Centre de formation)~~

~~Jours 15 – 17 :~~ Méthodes d'échantillonnage des captures  
Méthodes d'échantillonnages biologiques  
~~Identification des espèces sensibles et des invertébrés~~

Il n'est pas nécessaire d'indiquer ce point ici, dans la mesure où le point « identification des espèces » ci-dessus le couvre.

Introduction aux écosystèmes et à l'EAF

Le point ci-dessus devraient être supprimé car les supports de formation devraient se concentrer sur les fonctions principales des observateurs dans le cadre du ROP de la CTOI.

**Jours 18 – 20** Relevé de position, navigation  
Bases de météorologie et à d'océanographie  
Relevé de données et formulaires  
Rapports en mer et rapports de marée  
Codes et unités de mesure à utiliser dans les livres de bord  
Modèles dans chaque langue  
Épreuves pratiques et tests sur les activités de la semaine

BLI : Le document ne mentionne pas ce que sont les mesures de réduction, comment elles doivent être conçues, déployées ou surveillées. Nous suggérons qu'une demi-journée devrait être dédiée à une formation sur ces questions

BLI : Dans cette section, il devrait être clairement indiqué qu'un minimum de un à deux jours est requis pour couvrir séparément l'identification des espèces accessoires, l'écologie, les mesures de conservation obligatoires, les caractéristiques opérationnelles des mesures de réduction etc. Cela devrait être listé séparément des points concernant les Méthodes d'échantillonnage des captures et les Méthodes d'échantillonnages biologiques, qui nécessitent également une formation d'une à deux journées

**Jour 21 : ————— Repos**

**Semaine 4 : — Formation avancée — oFormation optionnelle**

**Jours 22-23** Études sismiques, mammifères, espèces sensibles (spécialisation)

BLI : Études sismiques, mammifères, espèces sensibles (spécialisation). Il conviendra d'expliquer plus en détail ce que couvre cette section. Identification des espèces accessoires ainsi que les compétences mentionnées dans le paragraphe ci-dessus devraient être listées clairement comme des composantes essentielles de la formation et non pas optionnelles

**Jour 24 :** formation HUET (externalisée)

**Jours 25-29 :** Formation informatique (Word / Excel / Access)

**Jour 30 :** Fin de la formation

**Formations optionnelles (selon les besoins) :**

SMDSM (Observateurs internationaux)

Pêches responsables (2-3 jours)

**Attestations délivrées à la fin de la formation**

## CADRE PROPOSÉ POUR LES MODÈLES DE RAPPORTS CTOI

Nous proposons que soient adoptés les modèles de rapports suivants. Certains d'entre eux sont semblables à des modèles utilisés pour le programme de transbordements de la CTOI, d'autres ressemblent à ceux utilisés par la CCAMLR et par l'ICCAT. L'objectif est d'élaborer un jeu de modèle unique qui réponde exactement aux besoins de la CTOI.

JPN : Les points à inclure dans les rapports doivent être déterminés de toute urgence en tenant compte du paragraphe 11 de la résolution 09/04. Il suffira que ces deux éléments couvrent les informations scientifiques et opérationnelles. Il en résulte que les autres les éléments indiqués dans la proposition de modèle ci-dessous devraient être supprimés.

### Modèles de rapports

- ~~1. Checklist d'inspection avant le départ~~
- ~~2.1. Informations générales sur le navire~~
- ~~3. Rapport d'embarquement de l'observateur (dans les 24h)~~
- ~~4. Rapport d'observateur sur les engins à bord (sous 5 jours)~~
- ~~5.2. Informations sur la sortie~~
- ~~6.3. Informations sur les prises et effort~~
- ~~7.4. Observations météorologiques et océanographiques quotidiennes~~
- ~~5. Échantillonnages biologiques~~
- JPN: Surveillance des prises accessoires
- ~~8.6. Interactions entre les opérations de pêche et les mammifères marins ainsi que les oiseaux de mer~~ BLI : tortues et autres espèces
- ~~9.7. Rapport d'observateur de fin de voyage et rapport de marée~~
- ~~10. Respect des réglementations MarPol~~
- ~~11. Remarques générales sur la conformité~~

La majorité de ces formulaires sont classiques pour les programmes d'observateurs : ils seront préparés et soumis pour approbation à la CTOI. Le détail des champs de données à inclure dans les formulaires sera arrêté une fois que les modèles de base auront été décidés.

JPN : Si l'on considère la faisabilité du ROP de la CTOI dans les pays en développement, il conviendra de garder les éléments du manuel à un niveau minimal afin d' en permettre une application pratique

## **CADRE PROPOSÉ POUR UN MANUEL CTOI À DESTINATION DES OBSERVATEURS THONIERS À TERRE (PÊCHERIES ARTISANALES)**

JPN : Ce programme de formation sera utilisé comme guide pour le ROP de la CTOI dans chaque pays membre

Le manuel sera divisé en trois parties : il est similaire à celui destiné aux observateurs en mer, mais inclut des parties spécifiques aux pêcheries artisanales

**Note : le manuel « artisanal » est consacré aux thons et n'essaiera pas d'inclure les autres espèces et pêcheries.**

### **SECTION A : CTOI, FONCTIONNEMENT RÉGIONAL, PAYS, PÊCHERIES ET ESPÈCES**

#### **1.0 Contexte de la CTOI, structure, membres et fonctionnement**

- 1.1 Commission des thons de l'océan Indien
- 1.2 Mission et objectifs de la CTOI
- 1.3 Structure de la Commission
- 1.4 Membres de la CTOI
- 1.5 Fonctions et responsabilités
- 1.6 Organes subsidiaires mis en place par la Commission : Comité scientifique, sous-commissions, groupes de travail
- 1.7 Espèces principales sous mandat de la CTOI
- 1.8 Collecte et déclaration des données à la CTOI

#### **2.0 Géographie et dimension politique de la région de l'océan Indien**

- 2.1 Pays, principaux ports et installations de manutention, autorités de gestion des pêches
- 2.2 Météorologie et océanographie – saisonnalité et conditions dominantes

~~2.3 Écologie, éco-labels et adoption de l'EAF~~ JPN : L'alinéa 2.3 devrait être supprimé car le contenu des supports de formation devrait se limiter aux responsabilités principales des observateurs dans le cadre du ROP de la CTOI

~~2.4~~ 2.3 Principales pêcheries CTOI de la région et de chaque pays

~~2.5~~ 2.4 Résumé des captures artisanales dans la région (espèces, pêcheries, tendances) et importance relative par rapport aux pêcheries industrielles BLI : Une nouvelle fois, il est nécessaire d'indiquer clairement que les captures artisanales couvrent à la fois les espèces cibles et non cibles, que ce soit lorsque l'on parle des espèces, des pêcheries ou des tendances

~~2.6~~ 2.5 Résumé des espèces BLI : cibles et non cibles), pêcheries et tendances spécifiques à certains pays (artisanales)

~~2.7~~ 2.6 Principales mesures de conservation (BLI) obligatoires et mesures de gestion et instruments juridiques spécifiques à chaque pays. Applicables aux pêcheries artisanales.

#### **3.0 Pêcheries artisanales et caractéristiques opérationnelles (par pays)**

- 3.1 Importance des pêcheries artisanales dans les pays membres de la CTOI
  - 3.1.1 Enquêtes-cadre et autres méthodes d'évaluation

- 3.1.2 Localisation des principaux points de débarquement et Unités de gestion des plages (BMU)
- 3.1.3 Autorités locales et conditions locales de déclaration
- 3.1.4 Structures MCS
- 3.1.5 Types de navires
- 3.2 Débarquements par types d'engins
  - 3.2.1 Filets maillants
  - 3.2.2 Ligne à main
  - 3.2.3 Canne
  - 3.2.4 Traîne
  - 3.2.5 Senne de plage
  - 3.2.6 DCP et pièges
  - 3.2.7 Palangre (si applicable)
  - 3.2.8 Pêche sportive et autres

#### 4.0 Espèces cibles commerciales (artisanales)

- 4.1 Patudo (*Thunnus obesus*)
  - 4.1.1 Biologie, dynamique de la population
- 4.2 Albacore (*Thunnus albacares*)
  - 4.2.1 Biologie, dynamique de la population
- 4.3 Listao et autres thonidés
  - 4.3.1 Biologie, dynamique de la population
- 4.4 Requins (diverses spp.)
  - 4.4.1 Biologie, dynamique de la population

#### 5.0 Captures accessoires

- 5.1 Conservées (artisanales)
- 5.2 Rejetées

~~5.3 Captures accidentelles d'espèces protégées, en danger ou menacées. JPN : L'alinéa 5.3 devrait être supprimé car son contenu est couvert par les alinéas 5.1 et 5.2.~~

~~5.45.3 Méthodes de réduction des impacts (TED, BRD). JPN : Les termes « TED, BRD » devraient être supprimés car il ne devraient pas être spécifiés à ce niveau.~~

### SECTION B : PRINCIPES DE BASE DES OBSERVATEURS DES PÊCHES ARTISANALES, PROTOCOLES, LOGISTIQUE, ÉCHANTILLONNAGES

#### 6.0 Origines et intérêt des programmes d'observateurs

- 6.1 Justification du IOTC-ROP
- 6.2 Autres programmes d'observateurs dans la région

#### 7.0 Définition d'un « observateur »

BLI : Une fois de plus, il est nécessaire que cette section précise clairement s'il doit y avoir des observateurs séparés pour les mammifères marins, pour les oiseaux de mer et pour les tortues marines, ou si ces trois rôles entrent dans le cadre des responsabilités d'un observateur scientifique qui couvre à la fois les espèces cibles et non cibles

- 6-37.1 Observateurs scientifiques et contrôleurs à terre
  - 6-3-47.1.1 Qualifications et prérequis pour les contrôleurs des pêcheurs artisanaux
  - 6-3-27.1.2 Observateurs/contrôleurs des pêcheries artisanales
- ~~6-3.3 Mammifères marins~~
- ~~Marquage, recherches et autres activités expérimentales. JPN : Les alinéas 7.1.3 et 7.1.4 devraient être supprimés car leur contenu est couvert par l'alinéa 7.1.2.~~

#### **7-08.0 Rôle et responsabilités de l'observateur**

- 7-18.1 Code de conduite et protocoles
- 7-28.2 Protocoles d'accord et directives spécifiques pour certains pays
- 7-38.3 Santé et sécurité
- 7-48.4 Temps de travail

#### **8-09.0 Avant le déploiement**

- 8-19.1 Checklists et briefings
- 8-29.2 Logistique et déploiement sur le terrain
- 8-39.3 Sélection des sites de débarquement et des navires
- 8-49.4 Communication et protocoles avec les locaux (coutumes etc.)

#### **9-010.0 Déploiement sur le terrain**

- 9-110.1 Temps de travail et synchronisation avec les activités artisanales
- 9-210.2 Conditions intertidales, moussons et disponibilité saisonnière des thonidés
- 9-310.3 Procédures d'échantillonnages
  - 9-3-410.3.1 Pêche de routine – choix des tailles des échantillons
  - 9-3-210.3.2 Manipulation du poisson et contrôle de la qualité
  - 9-3-310.3.3 Besoins spécifiques (ex. : marquage ou génétique)
- 9-410.4 Stratégies d'échantillonnage
  - 9-4-110.4.1 Lieu d'échantillonnage et sélection des échantillons
  - 9-4-210.4.2 Choix des poissons
  - 9-4-310.4.3 Échantillonnage stratifié
  - 9-4-410.4.4 Échantillonnage proportionnel
  - 9-4-510.4.5 Échantillonnage pour un mélange des tailles et espèces
  - 9-4-610.4.6 Échantillonnage des captures pré-triées
- 9-510.5 Retour et débriefing

### **SECTION C : ASPECTS TECHNIQUES, COLLECTE ET GESTION DES DONNÉES**

#### **10-011.0 Collecte des données**

- 10-111.1 Journal et instructions pour les observateurs
- 10-211.2 Rapports de terrain des observateurs

- 40.311.3 \_\_\_\_\_ Formulaires de déploiement
- 40.411.4 \_\_\_\_\_ Formulaires de données biologiques
- 40.511.5 \_\_\_\_\_ Échantillonnage des données de prises et effort (BLI : espèces cibles et non cibles)
- 40.611.6 \_\_\_\_\_ Observations quotidiennes météorologiques et océanographiques
- 40.711.7 \_\_\_\_\_ Collecte de données spécialisées (génétiques et autres)

~~40.8~~ Remarques générales sur la conformité JPN : Cet alinéa devrait être supprimé car le paragraphe 1 de la résolution 09/04 indique clairement que le ROP de la CTOI est conduit dans un but scientifique

#### ~~41.0~~12.0 \_\_\_\_\_ **Rapports**

- 41.112.1 \_\_\_\_\_ Rapport de déploiement de l'observateur
- 41.212.2 \_\_\_\_\_ Rapport H&R hebdomadaire

~~Rapport d'observateur hebdomadaire (5 jours ou autre fréquence) JPN : L'alinéa 12.3 devrait être supprimé car il ne devrait pas être spécifié à ce niveau~~

- 41.312.3 \_\_\_\_\_ Synchronisation avec les structures locales de déclaration

#### ~~42.0~~13.0 \_\_\_\_\_ **Gestion des données**

- 42.113.1 \_\_\_\_\_ Copie papier et méthodes d'échantillonnage sur le terrain
- 42.213.2 \_\_\_\_\_ Transfert des données au format électronique (standardisation)
- 42.313.3 \_\_\_\_\_ Conception et gestion de la base de données – Access, Excel, formats
- 42.413.4 \_\_\_\_\_ Sauvegarde et vérification croisée des données (méthodes de vérification)
- 42.513.5 \_\_\_\_\_ Méthodes pour les rapports statistiques de base
- 42.613.6 \_\_\_\_\_ Champs de données (exemples) :
  - 42.6.113.6.1 \_\_\_\_\_ Par pays (année, données, prises/débarquements, poids)
  - 42.6.213.6.2 \_\_\_\_\_ Par région (type d'engin, prises par espèces)
  - 42.6.313.6.3 \_\_\_\_\_ Prises et effort (date/mois/heure/zone/lat/long), prises, unités d'effort, engins (senne/palangre/canne )
  - 42.6.413.6.4 \_\_\_\_\_ Données biologiques (unités de poids, poids échantillonnés )
  - 42.6.513.6.5 \_\_\_\_\_ Données environnementales (vent, température, état de la mer, SST, couverture nuageuse )

## Annexe 1 (BLI)

Ensemble minimal de variables à recueillir dans toutes les pêcheries de palangre, tel que recommandé par les meilleures pratiques. Les variables en **gras** sont essentielles à la bonne caractérisation des niveaux de captures accessoires d'oiseaux de mer

<b>Catégorie</b>	<b>Variables</b>
<u>Temporelles</u>	<b><u>Date de déploiement de l'engin</u></b> <b><u>Heure de début du déploiement de l'engin</u></b> <b><u>Heure de fin du déploiement de l'engin</u></b> <u>Date de récupération de l'engin</u> <u>Heure de début de la récupération de l'engin</u> <u>Heure de fin de la récupération de l'engin</u>
<u>Spatiales</u>	<b><u>Latitude au début du déploiement de l'engin</u></b> <b><u>Longitude au début du déploiement de l'engin</u></b> <b><u>Latitude à la fin du déploiement de l'engin</u></b> <b><u>Longitude à la fin du déploiement de l'engin</u></b> <u>Latitude au début de la récupération de l'engin</u> <u>Longitude au début de la récupération de l'engin</u> <u>Latitude à la fin de la récupération de l'engin</u> <u>Longitude à la fin de la récupération de l'engin</u>
<u>Physiques et environnementales</u>	<u>État de la mer (échelle de Beaufort)</u> <u>Phase de la lune (importante pour la distribution de la densité des oiseaux de mer)</u> <u>Force et direction du vent (<i>ibidem</i>)</u> <u>Profondeur de pêche (moyenne/recherchée)</u> <u>Couverture nuageuse (importante pour les calées de nuit)</u>
<u>Engins de pêche</u>	<u>Identifiant unique du navire</u> <u>Identifiant unique de l'observateur</u> <u>Longueur du navire</u> <u>Vitesse de filage (nœuds)</u> <b><u>Nombre total d'hameçons déployés</u></b> <b><u>Nombre total d'hameçons remontés observés (essentiel pour évaluer les taux de captures accessoires d'oiseaux de mer)</u></b> <u>Espèces cibles<sup>a</sup></u> <u>Appâts</u> <u>Composition des appâts utilisés (%)</u> <u>Condition de l'appât (vif/frais/congelé/décongelé, entier/coupé)</u> <b><u>Poids des lests ajoutés (le cas échéant)</u></b>
<u>Engins</u>	<u>Longueur de la palangre/ligne principale<sup>b</sup></u> <b><u>Longueur des avançons/bas de ligne</u></b> <b><u>Distance sur l'avançon entre le lest et l'hameçon (le cas échéant)</u></b> <u>Distance entre les avançons</u> <u>Utilisation d'un lance-ligne (Oui/Non)</u> <u>Vitesse du lance-ligne (nœuds)</u> <u>Taille des hameçons</u> <u>Type d'hameçons</u>
<u>Captures</u>	<u>Captures totales, réelles ou estimées (en poids ou en nombre)</u> <u>Captures par espèces (en poids ou en nombre)</u> <b><u>Effort de pêche observé (nombre total d'hameçons observés durant le virage)</u></b>
<u>Mesures de réduction / dispositif d'effarouchement</u>	<u>Utilisation d'une <i>tori line</i> (oui/non)</u> <u>Côté de déploiement de la <i>tori line</i> (bâbord et/ou tribord)</u> <b><u>Nombre de <i>tori line</i> déployées</u></b> <u>Longueur de la <i>tori line</i> (m)</u> <b><u>Couverture aérienne réalisée (m)</u></b> <u>Hauteur d'attachement (m au dessus de la ligne d'eau)</u> <u>Nombre de banderoles</u> <u>Distance entre les banderoles</u> <b><u>Déversement d'appâts/d'abats (oui/non)</u></b> <u>Éclairage du pont arrière (oui/non)</u> <u>Utilisation d'un lanceur d'appâts (oui/non)</u> <b><u>Autres mesures de réduction utilisées (détailler)</u></b>
<u>Captures accessoires</u>	<b><u>Identification des espèces</u></b> <b><u>Nombres capturés pour chaque espèce</u></b> <u>Type d'interaction (ferré/em mêlé)</u> <u>Condition (mort/vivant)</u> <b><u>Condition de l'animal lors de sa libération (si vivant)</u></b>

## Annexe 2 (JPN)

LISTE MINIMALE DES DONNEES A COLLECTER POUR LE PROGRAMME D'OBSERVATEURS DE LA CTOI [PALANGRE]

<u>Type d'information</u>	<u>Information</u>	
<u>Vessel</u>	<u>Nom du navire</u>	
	<u>Pavillon (nom du pays)</u>	
	<u>Numéro d'enregistrement CTOI</u>	
	<u>Signal d'appel radio</u>	
	<u>Nom du capitaine</u>	
	<u>Nombre de membres d'équipage</u>	
	<u>Jauge Internationale</u>	
	<u>Capacité de la calle à poisson</u>	
<u>Activité du navire</u>	<u>Opération, mouvement derive, etc.</u>	
<u>Conditions océanographiques</u>	<u>SST, pression atmosphérique, vent (direction et force) et autres</u>	
<u>Observateur</u>	<u>Nom et nationalité</u>	
	<u>Date d'arrivée et nom du port, pays d'embarquement</u>	
	<u>Date d'arrivée et nom du port, pays de débarquement</u>	
<u>Opération de pêche</u>	<u>Générale</u>	<u>Date de l'opération de pêche</u>
		<u>Heure de début et de fin de filage et positions correspondantes</u>
		<u>Heure de début et de fin de virage et positions correspondantes</u>
	<u>Configuration de l'engin</u>	<u>Nb total d'hameçons, nb d'hameçons entre flotteur, longueur de ligne, longueur des avançons, distance entre flotteurs, vitesse du navire au moment du filage et type d'appât</u>
	<u>Capture</u>	<u>Nom des espèces, y compris les prises accessoires</u>
		<u>Poids et mode (tel que poids total, vidé etc)</u>
<u>Taille et instrument utilisé (tel que pied-à coulisse, ruban, etc)</u>		
<u>Mesures de réduction de prises accessoires</u>	<u>Oiseaux de mer</u>	<u>Tori pole, tori line, lanceur d'appât, Rideau à oiseaux, filage de nuit, avançons plombés, appat teint en bleu, lanceur sous-marin</u>
	<u>Tortues marines</u>	<u>Hameçons circulaires</u>
	<u>Requins</u>	

## Annexe 3 (JPN)

LISTE MINIMALE DES DONNEES A COLLECTER POUR LE PROGRAMME D'OBSERVATEURS DE LA CTOI [SENNE]

<u>Type d'information</u>	<u>Information</u>	
<u>Vessel</u>	<u>Nom du navire</u>	
	<u>Pavillon (nom du pays)</u>	
	<u>Numéro d'enregistrement CTOI</u>	
	<u>Signal d'appel radio</u>	
	<u>Nom du capitaine</u>	
	<u>Nombre de membres d'équipage</u>	
	<u>Jauge Internationale</u>	
	<u>Capacité de la calle à poisson</u>	
<u>Instruments électroniques</u>	<u>Radar à oiseaux, sonar, fish finder et autress</u>	
<u>Activité du navire</u>	<u>Opération, mouvement derive, etc.</u>	
<u>Conditions océanographiques</u>	<u>SST, pression atmosphérique, vent (direction et force) et autres</u>	
<u>Observateur</u>	<u>Nom et nationalité</u>	
	<u>Date d'arrivée et nom du port, pays d'embarquement</u>	
	<u>Date d'arrivée et nom du port, pays de débarquement</u>	
<u>Opération de pêche</u>	<u>Générale</u>	<u>Date de l'opération de pêche</u>
		<u>Heure de début et de fin de filage et positions correspondantes</u>
		<u>Heure de début et de fin de virage et positions correspondantes</u>
	<u>DCP</u>	<u>Type et nombre</u>
	<u>Capture</u>	<u>Nom des espèces, y compris les prises accessoires</u>
		<u>Poids et mode (tel que poids total, vidé etc)</u>
		<u>Taille et instrument utilisé (tel que pied-à coulisse, ruban, etc)</u>
<u>Type de banc</u>	<u>Banc libre, ou banc associé (log, baleines, requins, etc.)</u>	
<u>Mesures de réduction de prises accessoires</u>	<u>Oiseaux de mer</u>	
	<u>Tortues marines</u>	
	<u>Requins</u>	